



Temploux, le 13 mars 2020

*Fédération des Clubs Francophones
de Vol à Voile (A.S.B.L.)*

A l'attention du CA élargi de la FCFVV

Objet : Mesures décisionnelles à la suite du Coronavirus

Bonjour à tous,

Faisant suite au communiqué du Gouvernement belge, nous avons été informés par la Fédération Wallonie-Bruxelles que nous devons arrêter toutes activités sportives et récréatives jusqu'au 3 avril 2020 inclus.

Le secrétariat de la Fédération des Clubs Francophones de Vol à Voile restera actif les jours habituels (les jeudi et vendredi entre 9h et 17h) et nous vous communiquerons les nouvelles instructions dès que nous aurons nous-mêmes été informés.

Bon courage à tous, soyons solidaires et à bientôt sur le beau terrain.

P.O Patrick Stouffs
Président
FCFVV